



Avis d'Appel Public à la Concurrence

Travaux

- Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Université de Corse.

Correspondant : Direction de la Commande Publique, 2 Rue de l'Eglise, Place Gaffory, 20250 Corte

Tél. : 04-95-45-01-99

Télécopieur : 04-95-57-84-54

Courriel : marchepublic@univ-corse.fr

Adresse internet : <http://www.univ-corse.fr>.

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.klecoon.com>.

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur : Éducation.

Objet du marché : TRAVAUX RELATIFS A LA REALISATION DE LA PLATEFORME MARINE UMS STELLA MARE – CINQ LOTS.

Type de marché de travaux : Exécution.

CPV - Objet principal : 45111100.

Lieu d'exécution : Université de Corse, Plateforme Marine Stella Mare, Lido de la Marana, Lieu dit "U Casone", 20620 Biguglia.

Code NUTS : FR832.

L'avis implique un marché public.

Caractéristiques principales :

TRAVAUX RELATIFS A LA REALISATION DE LA PLATEFORME MARINE UMS STELLA MARE - CINQ LOTS

Options : descriptions concernant les achats complémentaires : présence d'options obligatoires : le candidat présentera sous forme de tranches conditionnelles les prestations suivantes :

Pour le lot n°03 : Présence de deux tranches conditionnelles :

Lot n°03 - Tranche conditionnelle n°01 – «un véhicule supplémentaire de caractéristiques similaires»

Lot n°03 - Tranche conditionnelle n°02 – «ombrière photovoltaïque parking total»

Des variantes seront-elles prises en compte : oui

Variantes autorisées : la présente consultation est ouverte à la variante, à la solution de base dans les limites suivantes : les candidats sont autorisés à présenter une solution variante à la solution de base, décrite dans le CCTP du lot n°03 dans les conditions suivantes : la solution variante doit porter sur la mise en place d'une solution en bois lamellé collé.

Les candidats devront fournir tous les justificatifs permettant d'apprécier :

- **Les performances de la solution variante ;**
- **L'économie engendrée par la solution variante par rapport à la solution de base.**

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : oui.

Prestations divisées en lots : oui.

Possibilité de présenter une offre pour tous les lots.

Durée du marché ou délai d'exécution : 2 mois à compter de la notification du marché.

Renseignements relatifs aux lots :

Lot n°01 - GROS ŒUVRE - TERRASSEMENTS - AMENAGEMENTS SPORTIFS

C.P.V. - Objet principal : 45111100-9

Objet complémentaire : 45112500-0 - 37400000-2

Lot n°02 – TOILES TENDUES
C.P.V. - Objet principal : 19212300-8

Lot n°03 – OMBRIERES PHOTOVOLTAIQUES – VEHICULE ELECTRIQUE
C.P.V. - Objet principal : 09331200-0
Objet complémentaire : 34115000-6

Lot n°04 – CUISINE – CHAMBRES FROIDES
C.P.V. - Objet principal : 45331231-4
Objet complémentaire : 39221000-7

Lot n°05 – ASCENSEUR – MONTE CHARGE
C.P.V. - Objet principal : 42416100-6
Objet(s) complémentaire(s) : 42416120-2

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : le règlement des dépenses se fera par virement bancaire, conformément à l'article 98 du Code des Marchés Publics, le délai de paiement est de 30 jours.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Solidaire.

L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : se référer aux dispositions des documents de la consultation et du cahier des charges.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : Français.

Unité monétaire utilisée : l'euro.

Conditions de participation :

Critères de sélection des candidatures :

1. Garanties professionnelles et financières suffisantes.
2. Garanties techniques suffisantes.

Capacité économique et financière - références requises : - Formulaire Dc2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement.

- une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les travaux auxquels se réfère le(s) marché(s), réalisés au cours des 3 derniers exercices.

Référence professionnelle et capacité technique - références requises :

- Formulaire Dc1, Lettre de candidature - habilitation du mandataire par ses cotraitants. Dans le cas de groupement d'entreprises, chaque membre du groupement signera la lettre de candidature (Dc1) et présentera les documents demandés ci-dessous :

Des certificats de qualifications professionnelles.

Des certificats de capacité établis par des organismes chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des travaux à des spécifications ou des normes.

Marché réservé : non.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>);

- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>).

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail;

- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus;

- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays;

- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- Valeur technique : 60 %;
- Prix des prestations : 40 %.

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : **Mardi 08 Septembre 2015 à 12h00.**

Délai minimum de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur : 15S0038.

Renseignements complémentaires : la consultation est passée par Procédure adaptée en application des articles 26-II-5 et 28 du Code des Marchés Publics.

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :

Obtention du DCE ou des renseignements administratifs et techniques : Gratuitement via www.univ-corse.fr (rubrique marchés publics) ou sur le profil acheteur : www.klekoon.com. Ou encore sur demande auprès de la Direction des Marchés publics - télécopieur: 04 95 57 84 54 - e-mail: marchepublic@univ-corse.fr.

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

Les offres devront parvenir avant la date et l'heure limites contre récépissé ou avec avis de réception à l'Université de Corse - Direction de la Commande Publique - 2 Rue de l'Eglise Place Gaffory - 20250 Corte ou par voie électronique sur le profil acheteur : www.klekoon.com.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Bastia, Villa Montepiano, 20407 Bastia Cedex.

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

- Référé précontractuel jusqu'à la signature du contrat ;
- Référé contractuel dans un délai de 1 mois suivant l'avis d'attribution publié au JOUE ;
- Recours " Tropic " dans un délai de 2 mois suivant l'avis d'attribution publié au JOUE ;
- Rep dans les deux mois suivant la notification ou la publication de la décision concernée (dans les limites posées par la jurisprudence " tropic ").

Date d'envoi du présent avis à la publication : Vendredi 31 Juillet 2015